

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**6 MASSIFS À L'UNISSON ET TROIS MINISTRES  
AU 28<sup>ÈME</sup> CONGRÈS DE L'ANEM  
BASTELICA (CORSE-DU-SUD), LES 25 ET 26 OCTOBRE 2012**

**Nouvel acte de la décentralisation, réflexion sur l'offre de soins, perspectives européennes 2014/2020 en montagne... seront les thèmes abordés lors du 28<sup>ème</sup> congrès de l'ANEM qui se déroulera à Bastelica (Corse-du-Sud), les 25 et 26 octobre prochains.**

Promoteurs d'une politique nationale et européenne de la montagne, les élus de la montagne aborderont des thèmes majeurs pour l'avenir de près d'un quart du territoire national et présenteront leurs propositions.

**Nouveaux horaires pour les tables rondes du jeudi 25 octobre.**

**Jeudi 25 octobre**

**14h00** - Ouverture des travaux par **Sylvia PINEL**, ministre en charge du tourisme.

**14h15 - Politiques et fonds européens, perspectives 2014/2020** : les élus de montagne sont particulièrement attentifs aux négociations en cours portant sur la révision des politiques agricole et régionale. Pérennisation d'une activité agricole productive, reconnaissance d'une identité, dynamisation du tissu socioéconomique local et renforcement d'une gouvernance à l'échelon du massif ... autant de sujets à examiner de près !

**16h00** - Intervention de **Stéphane LE FOLL**, ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

**16h45 - L'offre de soins dans les territoires de montagne** : l'accès à des soins de qualité et de proximité est essentiel. Les besoins des populations ont de fortes spécificités et l'exigence de proximité du service public impose d'aller au-delà du seul critère « nombre d'habitants desservis » pour lui substituer un critère combinant « habitants et territoires desservis », qui doit aussi s'apprécier au vu du temps de parcours lié aux aléas climatiques et au relief. La notion de temps de trajet maximum de trente minutes, engagement du Président de la République, sera lui aussi abordé.

Un message devrait être délivré à distance par **Marisol TOURAINE**, ministre chargée des affaires sociales et de la santé.

**Vendredi 26 octobre**

**9h45 - Nouvel acte de la décentralisation** : le respect de la spécificité montagne aussi bien pour l'achèvement de la carte intercommunale, lancée en 2011, que pour le choix du mode de scrutin des futurs représentants des départements, ainsi que le redécoupage des cantons sera un point de vigilance pour les membres de l'Association.

L'ANEM souhaite une actualisation de la loi montagne afin de faire valoir le droit à la différence, le droit à l'expérimentation et la nécessité d'adapter les dispositions générales aux spécificités de la montagne, comme l'indique la loi du 9 janvier 1985.

Allocution de **Marylise LEBRANCHU**, ministre en charge de la décentralisation, en clôture du 28ème Congrès.

Toutes ces questions déterminantes doivent s'intégrer dans une approche globale pour **relancer une politique nationale de la montagne** revendiquée par l'ANEM.

**Bulletin de participation et programme actualisé sur [www.anem.org](http://www.anem.org)**

**Contact presse** : Olivier LAMOUREUX, tél. 01.45.22.17.58/06.20.48.05.21 - courriel : [o.lamoureux@anem.org](mailto:o.lamoureux@anem.org)